

## INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

### L'IBPT lance un nouvel outil de comparaison des tarifs des colis

**Bruxelles, le 11 décembre 2023 – L'outil en ligne de l'IBPT [www.pointpostal.be](http://www.pointpostal.be), où les utilisateurs peuvent rechercher tous les points de service postal, est complété par un nouvel outil de comparaison des tarifs des colis postaux de base. L'outil contient toutes les informations sur les tarifs des colis postaux pour les envois en Belgique et dans le reste de l'UE.**

Il y a cinq ans, l'IBPT a lancé un nouveau site Internet [www.pointpostal.be](http://www.pointpostal.be) afin de pouvoir fournir aux utilisateurs des informations concernant tous les points de service postal des opérateurs postaux sur la carte de la Belgique. Il est possible de rechercher un point de service postal à l'aide de la fonction de recherche sur la base de la géolocalisation (à savoir la position actuelle de l'utilisateur) ou sur la base d'un code postal ou du nom de la commune et/ou du nom de rue. L'on peut également préciser le type de service (lettres, colis ou envois express) ou même l'opérateur postal que l'on souhaite rechercher, le cas échéant. En cas de recherche à l'aide de la géolocalisation ou du nom de rue, il est possible de définir soi-même le rayon dans lequel on souhaite trouver un point de service postal.

L'objectif de cette nouvelle fonction de comparaison tarifaire est d'aider les utilisateurs à trouver les tarifs les plus avantageux qui correspondent à leurs besoins spécifiques en matière d'envoi de colis et de contribuer ainsi à accroître la concurrence dans ce segment de colis envoyés par de petits utilisateurs (appelés C2X). Ce segment de marché est actuellement encore limité en taille - à savoir 8 % en termes de volume total de colis - mais présente un potentiel de croissance considérable en raison de la popularité des canaux de seconde main, entre autres.

Une bonne comparaison des tarifs des colis nécessite des informations suffisantes sur les services des différents opérateurs. En concertation avec les opérateurs concernés, une série de données supplémentaires concernant les services ont été définies. Il a également été choisi de se focaliser sur le colis de 2 kg avec livraison à l'adresse (à domicile), un choix courant dans l'environnement de l'e-commerce ou des articles de seconde main.

Pour chaque destination, qu'il s'agisse de la Belgique ou d'un autre État membre de l'UE, ce nouvel outil permet de vérifier quels opérateurs y offrent des services. Tous les tarifs unitaires (sans réduction sur volume) pour cette destination seront ensuite répertoriés, ainsi que des données descriptives utiles. Ces informations supplémentaires portent notamment sur les dimensions minimales et maximales et le poids. En effet, un tarif peut s'appliquer jusqu'à plus de 2 kg. Le délai d'acheminement estimé et la présence ou non d'une assurance standard sont également indiqués, par exemple. Sont également indiquées les éventuelles alternatives moins chères, telles que la livraison dans un point poste, un bureau de poste ou un distributeur automatique de colis plutôt qu'à l'adresse.

Pour plus d'informations :



**Jimmy Smedts** | Porte-parole

**Institut belge des services postaux et des télécommunications**

Ellipse Building - Bâtiment C | Boulevard du Roi Albert II 35 Boîte 1 | 1030 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | M +32 478 63 91 82 | [www.ibpt.be](http://www.ibpt.be)

